

Quand l'anacarde devient une menace pour la préservation du néré et du karité dans l'extrême Nord de la Côte d'Ivoire

Note scientifique | 13 novembre 2023

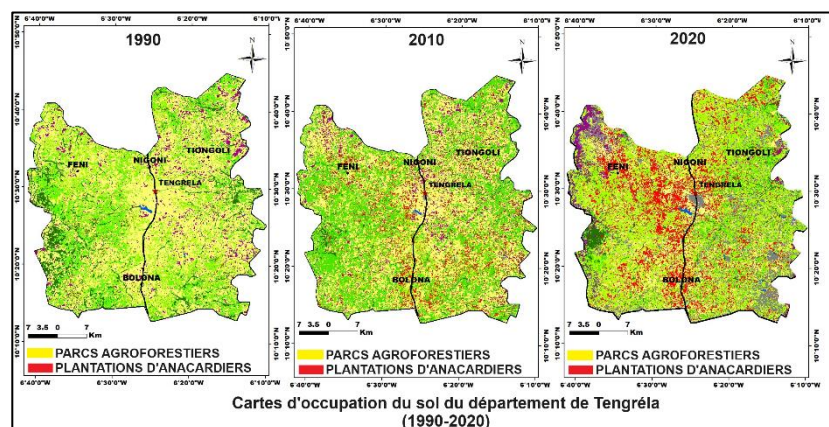
Le néré et le karité sont deux espèces dominantes des parcs agroforestiers du Nord de la Côte d'Ivoire. Elles constituent une importante source de revenus à travers la production et la commercialisation des produits dérivés. Cependant, la pérennité des deux espèces est menacée. C'est dans ce contexte qu'une doctorante de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) a effectué des travaux de recherche dans le département de Tengréla afin d'identifier les pratiques agricoles adoptées par les paysans lors de la mise en culture de l'anacarde. Des études menées de décembre 2018 à octobre 2020, ont montré que les paysans procèdent à une élimination du néré et du karité à partir de la quatrième année de la plantation d'anacardiers. La présentation de l'ensemble des résultats obtenus fera l'objet d'une soutenance publique le jeudi 23 novembre 2023 à l'amphithéâtre TIDOU Abiba Sanogo de l'Université Jean Lorougnon Guédé à partir de 9 h 00 min.

Les changements dans l'utilisation des terres : principal facteur de la perte de la biodiversité végétale dans le Nord de la Côte d'Ivoire

Les savanes soudaniennes d'Afrique de l'Ouest font l'objet d'une mise en valeur agricole de plus en plus importante, qui se traduit par l'extension générale des surfaces cultivées et la monoculture intensive. C'est le cas de la culture de l'anacardiers qui a connu un essor spectaculaire ces trente dernières années dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Les conséquences sur la biodiversité sont entre autres la fragmentation du couvert végétal, une conversion des terres en monocultures de rente et la diminution des ressources ligneuses. Dans cette étude, les chercheurs ont combiné les techniques de la télédétection aux systèmes d'informations géographiques, afin de déterminer la dynamique des anacardiers et des parcs agroforestiers. Ensuite des inventaires floristiques ont été effectués dans 100 plantations d'anacardiers afin d'identifier les pratiques agricoles. Puis, des enquêtes socio-agronomiques ont été effectuées auprès des exploitants agricoles pour comprendre leurs motivations à la conversion des terres en plantations d'anacardiers.

Les parcs à karité et néré sont colonisés progressivement par les plantations d'anacardiers

L'analyse de la dynamique des types d'occupation du sol a montré que la superficie des plantations d'anacardiers est passée de 0,00 % en 1990 à 6,71 % en 2010 puis à 14,39 % en 2020 dans le département de Tengréla. Au même moment, les superficies des parcs à karité et néré sont passées de 50,23 % en 1990 à 42,61 % en



2010 et 19,73 % en 2020. Sur les trente années, ce sont 14,26 % de parcs à karité et néré qui ont été convertis en plantations d'anacardiers.

La dégradation des écosystèmes locaux par les plantations d'anacardiers

L'anacarde a été introduite en 1960 au Nord de la Côte d'Ivoire dans le cadre du plan de reboisement et de lutte contre l'érosion. Avant l'introduction de l'anacardier, les systèmes de production étaient caractérisés par l'alternance des cultures annuelles associées aux parcs à karité et/ou néré et de jachère. Depuis l'avènement de la culture de l'anacardier, les systèmes culturaux traditionnels ont fortement changé. Les anacardiers sont cultivés en intercalaire les trois premières années dans les parcs agroforestiers à karité et néré avec les cultures vivrières. Après quatre années, ils évoluent seuls sur les parcelles, réduisant les espaces alloués aux karité et néré et à la production vivrière.



La culture d'anacarde : une manne financière et une stratégie d'adaptation à la variabilité climatique

Selon les résultats de nos enquêtes, l'engouement des populations pour la culture d'anacardiers s'explique par le fait qu'en plus d'être résistante à la sécheresse, cette culture apporte des revenus financiers substantiels aux paysans. En moyenne, un producteur d'anacarde perçoit 300 000 Fcfa/an permettant de compenser les pertes engendrées par le déclin de la production des cultures vivrières.



Promouvoir l'agroforesterie afin d'assurer la pérennité du karité et du néré

Pour une meilleure conservation du karité et du néré, l'incitation des populations à l'adoption de l'agroforesterie s'avère nécessaire. Cette mesure ne peut se faire qu'en leur fournissant des plants de karité et de néré à introduire dans leurs plantations d'anacardiers. Aussi, faudra-t-il faire la promotion et la valorisation du karité et du néré, en améliorant leur prix d'achat.

Contacts

TIMITE Nakouana, Thèse en Écologie Végétale. Université Jean Lorougnon Guédé, UFR Environnement, BP 150 Daloa (Côte d'Ivoire)

| tinatimmite@gmail.com | Tel : +225 0757647669.

Sous la direction scientifique de Professeur BARIMA Yao Sadaïou Sabas,

| byssabas@gmail.com | www.griepe.net |

